

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 8 septembre 2015, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Ghislaine Leblond

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Piszar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 8 septembre 2015

Monsieur le maire Johnny Piszar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h32.

15 09 132

2. Adoption de l'ordre du jour du 8 septembre 2015

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 8 septembre 2015, soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point 6.2.7. Shazamfest – Demande de soutien.

- 1.- Ouverture
Mot de bienvenue du maire
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015
- 4.- Première période de questions
- 5.- Suivi de la dernière assemblée
 - 5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest
- 6.- Correspondance
 - 6.1. Invitation, demande d'appui et d'aide financière
 - 6.1.1. Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook – Tournoi de golf
 - 6.1.2. Sentier Nature Tomifobia
 - 6.1.3. Centraide Estrie – Campagne de souscription 2015
 - 6.2. Divers
 - 6.2.1. ADMQ – Colloque annuel de zone
 - 6.2.2. Bac à peinture - relocalisation
 - 6.2.3. Règlement de nuisance – Berce du Caucase
 - 6.2.4. Compensation pour Madame Ghislaine Poulin Doherty
 - 6.2.5. Comité consultatif en urbanisme
 - 6.2.5.1. Nomination à la présidence du CCU
 - 6.2.5.2. Recommandation du CCU
 - 6.2.6. Sécurité civile – Entente services aux sinistrés – Croix-Rouge
 - 6.2.7. Shazamfest – Demande de soutien
 - 6.3. Règlements
 - 6.3.1. Avis de motion – Projet de règlement numéro 249-2015 modifiant le «Règlement de plan d'urbanisme numéro 224-2012» afin de se concorder au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook
 - 6.3.2. Avis de motion – Projet de règlement numéro 250-2015 modifiant le

7.- Rapport du Maire et des conseillers

- 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire
- 7.2. Rapport des conseillers

8.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

- 8.1 Dépôt du rapport mensuel

9.- Rapport de la directrice générale

- 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2. Radiation – comptes à recevoir
- 9.3. Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglacage
- 9.4. Résolution – Fonds de réhabilitation du réseau routier local (PIIRL)
- 9.5. Contrat de déneigement MTQ – Signataires
- 9.6. Vente pour taxes : suivis

10.- Trésorerie

- 10.1 Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

11.- Divers –

12. Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

15 09 133

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 août 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Aucune question

5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest

Monsieur le maire fait le suivi du projet.

6.1.1. Fondation du CSSS de la MRC de Coaticook – Tournoi de golf

La demande est déposée aux membres du conseil.

6.1.2. Sentier Nature Tomifobia

La demande sera traitée lors du conseil municipal de janvier 2016.

15 09 134

6.1.3. Centraide Estrie – Campagne de souscription 2015

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu;**

Que la municipalité verse la somme de 100\$ à titre d'aide financière dans le cadre de la campagne de souscription 2015 de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

6.2.1. ADMQ – Colloque annuel de zone

ATTENDU que la directrice générale a reçu, en date du 12 août 2015, une invitation à participer au colloque de la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Danville le 17 septembre 2015 ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la directrice générale s'inscrive au Colloque de la zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra le 17 septembre 2015 à Danville.

Que la municipalité autorise le paiement de l'inscription de la directrice générale au coût de 85\$ ainsi que le remboursement des frais de déplacement qui lui sont rattachés.

Adoptée à l'unanimité

6.2.2. Bac à peinture - relocalisation

Les membres du conseil sont en recherche de solution concernant le bac de récupération de peinture. Le sujet est donc reporté à une séance ultérieure.

6.2.3. Règlement de nuisance – Berce du Caucase

Les membres du conseil discutent d'amender le règlement de nuisance afin d'y inclure une spécificité sur la Berce du Caucase, plante envahissante et toxique. Les modifications suggérées au règlement de nuisances leur sont présentées pour analyse.

6.2.4. Compensation pour Madame Ghislaine Poulin Doherty

ATTENDU que Madame Ghislaine Poulin Doherty a remplacé Madame Sonia Tremblay, directrice générale et secrétaire-trésorière, lors de la séance ordinaire du conseil du 3 août 2015, en plus d'avoir assisté à la séance de travail ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que le conseil offre à Madame Poulin Doherty une compensation financière au montant de 100\$ afin de remercier cette dernière du service rendu.

Adoptée à l'unanimité

6.2.5.1. Nomination à la présidence du CCU

ATTENDU que le poste à la présidence du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité est vacant depuis le 26 avril 2015 ;

ATTENDU que par le règlement 148 constituant le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Barnston-Ouest, le conseil municipal nomme, sous la recommandation du CCU, le président (e) dudit comité ;

**Il est proposé par la conseillère Ghislaine Leblond,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal nomme Madame Cynthia Ferland, présidente du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Barnston-Ouest.

Adoptée à l'unanimité

6.2.5.2. Recommandation du CCU

ATTENDU que le Comité consultatif en urbanisme (CCU) s'est réuni le 2 septembre 2015 ;

ATTENDU que les membres du comité consultatif en urbanisme sont favorables à la demande d'aliénation présentée par Madame Danielle Girard à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que le conseil municipal entérine la recommandation du CCU quant à la demande d'aliénation qui leur a été présentée.

Adoptée à l'unanimité

6.2.6. Sécurité civile – Entente services aux sinistrés – Croix-Rouge

ATTENDU que la municipalité est à réviser son plan de sécurité civile ;

ATTENDU que la municipalité doit prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q., chapitre s-2.3) et le Code municipal ;

ATTENDU que la Croix-Rouge est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire ;

ATTENDU que la Croix-Rouge possède des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles ;

ATTENDU que la Croix-Rouge a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre ;

ATTENDU que la Croix-Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée ;

ATTENDU la volonté de la Municipalité et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite ;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la Municipalité signe avec la Croix-Rouge une entente triennale (2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018).

Que la Municipalité s'engage à verser, à titre de contribution annuelle, et ce pour toute la durée de l'entente les sommes suivantes :

- 2015-2016 : 150\$
- 2016-2017 : 150\$
- 2017-2018 : 150\$

Que le conseil autorise monsieur le maire Johnny Pizar et madame Sonia Tremblay, directrice générale à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

15 09 140

6.2.7. Shazamfest – Demande de soutien

Le conseiller Ziv Przytyk se retire, temporairement, des délibérations en vertu du règlement 243 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus de Barnston-Ouest, article 6.3, il est 20h10.

ATTENDU que monsieur Ziv Przytyk, président du Shazamfest, doit préparer ses demandes d'aide financière auprès de différents organismes gouvernementaux ;

ATTENDU que ce dernier, tout comme par les années passées, demande l'appui de la municipalité pour la tenue de son événement qui se tiendra les 8, 9 et 10 juillet 2016 et qu'une lettre d'intention sera jointe à ses demandes d'aide financière ;

ATTENDU que monsieur Przytyk s'engage à respecter le règlement numéro 238-2012, relatif à l'administration et à la gestion des événements spéciaux ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que les membres du conseil municipal autorisent monsieur le maire à signer une lettre d'intention concernant la tenue de la 11^e édition du Shazamfest qui se tiendra en juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Ziv Przytyk rejoint les délibérations, il est 20h12.

15 09 141

6.3.1. Avis de motion – Projet de règlement numéro 249-2015 modifiant le «Règlement de plan d'urbanisme numéro 224-2012» afin de se concorder au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook

Avis de motion est donné, par le conseiller Ziv Przytyk, que lors d'une prochaine séance, soit adopté un projet de règlement 249-2015 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 224-2012 afin de se concorder au schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook.

15 09 142

6.3.2. Avis de motion – Projet de règlement numéro 250-2015 modifiant le «Règlement de zonage numéro 225-2012» afin de se concorder au plan d'urbanisme modifié par le règlement 249-2015

Avis de motion est donné, par le conseiller Ziv Przytyk, que lors d'une prochaine séance, soit adopté un projet de règlement 250-2015 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin de se concorder au plan d'urbanisme modifié par le règlement 249-2015.

7.1. Rapport de monsieur le maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'août 2015.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois d'août 2015.

15 09 143

9.2. Radiation – comptes à recevoir

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance des comptes à recevoir à être annulés, c'est-à-dire :

Me Anne-Sophie Francoeur	Confirmation de taxes	12.75 \$
Caisse Desjardins Stanstead	Confirmation de taxes	12.75 \$
Desjardins Entreprises	Confirmation de taxes	12.75 \$
Desjardins Entreprises	Confirmation de taxes	12.75 \$
Desjardins Entreprises	Confirmation de taxes	12.75 \$
Desjardins Entreprises	Confirmation de taxes	12.75 \$
Me Marie-Josée Isabelle	Confirmation de taxes	12.75 \$
Construction Christian Létourneau	Annonce Journal Le Joyau	47.90 \$
Royal Lepage	Annonce Journal Le Joyau	100.00 \$
Jamie Watson	Annonce Journal Le Joyau	100.00 \$
Reimax	Annonce Journal Le Joyau	100.00 \$
Jamie Watson	Annonce Journal Le Joyau	100.00 \$
Jean Rousseau	Annonce Journal Le Joyau	100.00 \$
Madame Diane Cadieux	Divers et Foncier	32.84 \$
	Total	669.99 \$

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que le conseil municipal accepte la radiation de ces comptes à recevoir de revenus divers, en plus des intérêts qui s'appliquent.

Adoptée à l'unanimité

15 09 144

9.3. Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sel de déglacage

ATTENDU les besoins de 150 TM en fourniture de sel de déglacage pour la saison hivernale 2015-2016;

ATTENDU que l'estimation de la dépense nette pour la fourniture de sel de déglacage est inférieure à 25 000\$;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires pour la fourniture de sel de déglacage, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

9.4. Résolution – Fonds de réhabilitation du réseau routier local (PIRRL)

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

15 09 145

9.5. Contrat de déneigement MTO - Signataires

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

Que Monsieur Johnny Pizar, maire, et Madame Sonia Tremblay, directrice générale, soient désignés comme signataire du contrat entre l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. et la Municipalité.

Que la municipalité conserve 5% en frais de gestion pour l'administration du contrat qu'elle a signée avec le Ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

9.6. Vente pour taxes – suivis

Madame Sonia Tremblay fait le suivi de la vente pour taxes.

15 09 146

10.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 3 août 2015 – 15-08-130	65 119.06\$
B) Dépenses incompressibles – août 2015	2 091.37\$
C) Salaires août 2015	16 013.15\$
D) Comptes à payer au 8 septembre 2015	22 482.39\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 40 586.91\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

12. Deuxième période de questions

Aucune question

13. Levée de la séance ordinaire du 8 septembre 2015

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 21h00.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

SECRETAIRE D'ASSEMBLEE